

Initiatives ministérielles

de leurs illusions. Ils ne sont pas très empressés à souscrire à toutes ces initiatives. Moi non plus d'ailleurs. Si j'avais beaucoup confiance, il en serait peut-être autrement.

Je voudrais rappeler aux gens qui siègent à la Chambre aujourd'hui qu'en 1982, quand un gouvernement libéral a présenté un projet de loi aussi complexe que celui-ci, l'opposition conservatrice d'alors avait fait de l'obstruction. Comme vous vous en souvenez, les cloches ont sonné pendant deux semaines entières à la Chambre parce que les conservateurs estimaient ne pas pouvoir appuyer un projet de loi traitant de tant d'aspects tous aussi complexes les uns que les autres. Le projet de loi a alors été scindé en plusieurs parties plus facilement assimilables.

Je tiens à rappeler le fait au gouvernement qui a pris des mesures aussi spectaculaires pour que tout soit fait dans la clarté et la transparence, qui a insisté là-dessus, au point de paralyser la Chambre pendant deux semaines entières. Étant porte-parole pour les questions relatives aux finances, je suis les projets de loi traitant de ces questions plus étroitement que d'autres. Je suis persuadée que c'est ainsi que le gouvernement procède avec beaucoup d'autres projets de loi dont la Chambre est saisie en ce moment.

Ces mesures financières, le gouvernement a tendance à les présenter pêle-mêle, malgré l'extrême complexité de certaines d'entre elles. Tantôt, ce sont des projets de loi dignes d'être appuyés, ce que nous faisons d'ailleurs volontiers, tantôt il ne s'agit que de stratagèmes pour convaincre la population canadienne que le gouvernement a tout fait pour plaire à l'opposition mais que celle-ci a quand même voté contre, alors qu'en réalité il est de notre devoir de nous opposer aux mesures que nous estimons franchement mauvaises.

Le gouvernement a pris l'habitude de mettre de l'avant un certain nombre de mesures qui n'obtiendraient pas l'appui de la plupart des Canadiens, mais qui, regroupées dans un projet de loi, comme celui-ci par exemple, auraient l'aval d'un certain nombre d'entre eux.

Que les Canadiens sachent que ce projet de loi comporte bien des éléments auxquels je souscris. Toutefois, j'ai besoin de plus amples explications avant de l'appuyer sans réserve. Cette mesure législative comporte également bien des choses dont j'aimerais connaître les conséquences à long terme, conséquences que je ne verrais peut-être pas d'un bon oeil.

C'est pourquoi je me vois forcée de m'opposer à ce projet de loi. A mon avis, c'est une question d'intégrité et

il faudrait que tout soit absolument transparent et ne vise que le bien de tous les Canadiens.

Certaines mesures proposées dans ce projet de loi, nous avons nous-mêmes poussé le gouvernement à les présenter. Je rappellerais à tous les Canadiens que ça fait un bon moment que nous réclamons que les Canadiens aient le droit de se servir de leur REÉR pour acheter une maison, mesure qui figure dans ce projet de loi. C'est une chose en laquelle nous croyions, qui a été introduite et qui a eu des effets positifs. Elle a quelque peu stimulé le marché, sans doute pas autant que nous l'aurions aimé. Nous pensons que la récession a pris une ampleur telle que certaines de ces mesures n'ont pas été aussi efficaces qu'elles auraient pu l'être si la récession n'avait pas été aussi prononcée, si les gens n'avaient pas été aussi angoissés ne sachant pas s'ils auraient du travail le lendemain; c'est cette incertitude qui leur fait remettre à plus tard l'achat d'une maison. Dans le cas particulier, j'espère que la date limite va être repoussée de façon à ce que les gens puissent se servir de leur REÉR pour acheter leur première maison.

Pour ce qui est de la réduction de 5 à 3 p. 100 de la surtaxe des particuliers, je crois réellement que ce gouvernement voulait en toute honnêteté donner un répit aux Canadiens. Seulement, l'une des choses que ce gouvernement n'a pas prises en considération lorsqu'il a décidé d'introduire une telle mesure est le fait que, plus souvent qu'autrement, les autres ordres de gouvernement viennent occuper l'espace dont il se retire.

Au cours des dernières années, ce gouvernement a constamment réduit les paiements de transfert aux provinces, lesquelles ont maintenant elles aussi de terribles problèmes de trésorerie. En Ontario, cette réduction n'était pas sitôt annoncée que le gouvernement néo-démocrate en a profité pour se substituer au fédéral.

En réalité, les Canadiens n'ont eu aucun répit, en Ontario du moins; je ne sais pas ce qu'il en est dans les autres provinces bien que je soupçonne fort que la situation y soit très similaire. L'Ontario a immédiatement récupéré le lest jeté par le fédéral et les Ontariens n'en ont absolument pas bénéficié. Je me demande si d'autres provinces ont fait la même chose.

Une voix: La Colombie-Britannique.

Mme Marleau: La Colombie-Britannique a fait la même chose.

Ce que je voulais demander, pendant que le ministre des Finances est parmi nous, c'est s'il y aurait moyen, lorsqu'il introduit des mesures de ce genre, de travailler en collaboration avec les provinces pour s'assurer qu'elles profitent bien à ceux à qui elles sont destinées.